

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2016)  
**Heft:** 2131

**Artikel:** Chômage en Suisse : sous les chiffres, des sables mouvants : la difficulté des comparaisons régionales  
**Autor:** Guyaz, Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1023448>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les deux géants orange n'en maintiennent pas moins leurs objectifs de croissance. Ils ont les moyens de la financer et la bonne conscience que leur procure la conduite d'une politique durable en matière sociale et environnementale, particulièrement innovante en

matière d'économie d'énergie.

Sans l'avouer, Coop et Migros gardent la forme de la société coopérative comme une coquille juridiquement confortable. Pour les activités au grand vent du marché,

d'autres stratégies et structures prévalent, au service d'une croissance qui se veut à la fois de qualité et rentable. L'idéal coopératif a fait place à la responsabilité sociale de l'entreprise ou, comme disait [Gottlieb Duttweiler](#), au «*capital à but social*».

## Chômage en Suisse: sous les chiffres, des sables mouvants

La difficulté des comparaisons régionales

La presse publie rituellement les statistiques du [chômage](#). Le taux monte ou descend de 0,1 ou de 0,2 point chaque mois. Rien de bien spectaculaire. La stabilité règne en Suisse depuis longtemps et, à moins d'une catastrophe, il continuera sans doute à en aller ainsi.

Les considérations annexes sont toujours les mêmes: le taux de chômage est sensiblement plus élevé en Suisse romande que dans les cantons alémaniques; il se situe à 3,1% pour l'ensemble du pays et autour de 4,5 % pour les cantons romands.

On le sait, la vulgate intellectuelle voudrait que cette différence soit due à une formation davantage orientée vers les places d'apprentissage et à une économie plus industrielle en Suisse alémanique. Inversement, la Suisse romande valorise davantage l'université tandis que ses entreprises s'orientent

plutôt vers les services. En fait qu'en sait-on vraiment? Presque rien.

Les très industriels cantons d'Argovie et de Soleure ont des [taux](#) de chômage respectivement de 3% et de 2,7%. Le non moins industriel canton de Neuchâtel a un taux de 5,6%. Cela signifie-t-il que l'économie de la vallée de l'Aar se porte mieux que celle des montagnes neuchâteloises? Personne ne peut l'affirmer vraiment. A-t-on une explication vraiment convaincante pour ces différences? En fait non.

Des facteurs culturels favorisant ou non l'inscription dans les Offices régionaux de placement (ORP) interviennent peut-être, ou alors des manipulations de chiffres en toute bonne foi par les administrations cantonales. Les remarques figurant dans le [communiqué officiel](#) de l'Etat de Vaud laissent songeurs et

méritent d'être citées *in extenso*: «*Si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0,7 point et atteindrait 3,8%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droit.*» Cela signifie-il que Vaud se montre d'une honnêteté dans la mesure du chômage dont sont dépourvus les autres cantons? Difficile à dire mais nous en doutons quelque peu.

En fait le canton de Vaud utilise la [statistique du chômage](#) au sens de l'OIT qui inclut toutes les personnes en quête d'emploi, y compris donc les chômeurs en fin de droit, alors que la [statistique du Seco](#) est basée exclusivement sur les données fournies par les ORP. Les comparaisons régionales seraient nettement mieux fondées si les cantons utilisaient des bases de calcul identiques, ce qui ne semble pas être le cas.

En fait, l'évolution des taux de chômage en Suisse, selon les cartes du Seco, montre surtout des chiffres incroyablement bas en Suisse centrale et dans les Grisons. Le taux de chômage à Uri se monte à 0,7%, ce qui semble techniquement presque impossible et signifierait que les personnes en transition entre deux emplois renoncent à

s'inscrire au bureau de placement, ou que la pression sociale est telle qu'il en devient honteux de se déclarer sans emploi et préférable de compter sur ses économies ou ses proches pour passer le cap.

Indiscutablement, la Suisse se porte mieux que les autres pays

d'Europe; le chômage y reste plus bas, nul ne le conteste. Il vaudrait tout de même la peine d'y regarder d'un peu plus près et d'envoyer des chercheurs sur le terrain pour comprendre les réalités économiques et sociales qui se cachent vraiment sous des taux et des indices relativement obscurs et qui laissent parfois perplexes.

## Le Palais Lumière à Evian permet de redécouvrir le peintre Albert Besnard

Albert Besnard (1849-1934). *Modernités Belle Epoque*, Palais Lumière Evian, jusqu'au 2 octobre

Pierre Jeanneret - 10 août 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29714>

Entre le printemps et l'automne, l'excursion à Evian-les-Bains en bateau de la CGN constitue une sorte de rite dépaysant, en tout cas pour de nombreux Lémaniques.

Or, depuis 2008, cette escapade a acquis un intérêt nouveau. C'est en effet à cette date que le Palais Lumière a initié une série d'expositions artistiques ou culturelles.

Ancien établissement thermal construit vers 1900 dans le style propre aux villes d'eaux, que l'on retrouve aussi par exemple à Vichy, il devint la résidence d'été de la famille Lumière. Il est aujourd'hui propriété de la Ville qui l'a reconvertis en centre culturel. On ne manquera pas d'admirer sa façade extérieure et son superbe hall d'entrée à coupole de style Art nouveau.

Les moyens financiers de la petite cité française n'étant pas illimités, ses expositions sont parfois consacrées à des artistes considérés comme secondaires ou un peu oubliés. Elles offrent donc d'intéressantes redécouvertes.

C'est le cas pour [Albert Besnard \(1849-1934\)](#), dont on a peine à imaginer aujourd'hui la place considérable qu'il tint de son vivant dans l'art français. Il fut couvert de charges et d'honneurs: directeur de l'Ecole française de Rome, puis de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts à Paris, membre de l'Académie française... On peut voir deux courts extraits cinématographiques: le premier le montre vêtu en grand bourgeois, portant col cassé, redingote et barbe soignée; le second est consacré à ses obsèques nationales,

solennelles et emphatiques.

Ce statut de peintre quasi officiel de la IIIe République pouvait faire craindre le pire: un art ultra traditionnel et compassé. Il est vrai qu'Albert Besnard n'y échappe pas complètement.

La première salle propose quelques exemplaires de cette peinture historique que raillaient déjà les Impressionnistes (comme le montre bien Zola dans *L'Œuvre*), et de portraits mondains où les sujets prennent la pose de manière théâtrale: par exemple Camille Barrère, ambassadeur de France à Rome représenté en grand uniforme de sa fonction. Certains de ces portraits ne sont cependant pas sans charme, tel celui de la princesse Mathilde, qui tenait